



PASS VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante toulousaine est très développée. Celle de l'INP Toulouse aussi, avec plus de 130 clubs et associations. Le dynamisme et l'esprit créatif des élèves se conjuguent dans de nombreux projets culturels, sportifs, scientifiques, environnementaux, solidaires et citoyens soutenus par l'établissement.

Afin de profiter de toutes les activités proposées dans le cadre de la vie étudiante et sportive (hors cours obligatoires) de l'INP Toulouse, il est impératif d'adhérer au **Pass Vie Étudiante**.

Avec ce PASS,

- ▶ vous pouvez vous **inscrire et participer** aux activités associatives étudiantes: sportives, humanitaires, scientifiques, culturelles, solidaires et citoyennes proposées à l'INP Toulouse, quel qu'en soit le site, et à la vie de leurs instances ;
- ▶ vous **êtes assurés** par l'assureur de l'établissement lors des activités organisées par les associations **étudiantes** ainsi que par l'Association Sportive de l'INP Toulouse (AS INP Toulouse) ;
- ▶ vous **pouvez occuper** les salles et **utiliser** les équipements et le matériel mis à la disposition des associations étudiantes et de l'AS INP Toulouse par l'établissement.

Sans ce PASS,

- ▶ vous **reneoncez à utiliser** les installations sportives des sites de l'INP Toulouse en dehors des cours d'éducation physique dispensés dans le cadre de votre cursus;
- ▶ vous **reneoncez à participer** aux activités associatives étudiantes: sportives, humanitaires, scientifiques, culturelles, solidaires et citoyennes proposées à l'INP Toulouse, quel qu'en soit le site, et à la vie de leurs instances;
- ▶ vous **reneoncez à bénéficier** des prestations et à participer aux activités et instances des associations étudiantes hébergées par l'INP Toulouse quel qu'en soit le site.

La cotisation est de 80€ seulement et est **valable durant tout un cycle de formation** à l'INP Toulouse, donc trois ans pour le cycle ingénieur. Pour les étudiants restant un an ou moins, une cotisation annuelle de 40€ est possible.

Cette cotisation, reversée aux associations sportives et étudiantes, est vitale pour la vie étudiante au sein de l'INP Toulouse.

Alors pour profiter de la vie étudiante, prenez votre Pass !

L'adhésion au Pass Vie étudiante est non remboursable, sauf dans le cas d'une désinscription complète de l'étudiant.

En cas de non-respect de ces clauses, la responsabilité de l'INP Toulouse ne peut être engagée.

